

Dossier d'inscription

- Fiche d'inscription dûment complétée
- 2 photos d'identité récentes dont une à coller sur cette fiche d'inscription
- Photocopie recto-verso de la carte d'identité en cours de validité
- Curriculum-vitae
- Attestation de formation relative au secourisme (PSC1, AFPS, SST...)
- Attestation d'accord de l'employeur de la prise en charge financière (ou de l'OPCO correspondant)
- Attestation recensement OU certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (pour les Français de moins de 25 ans)
- Diplôme de niveau 4 du champ de l'animation OU diplôme de niveau 5 OU attester d'un niveau 4 de formation avec une expérience d'animation de six mois OU justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles de 1600h

Pour tout autre renseignement et pour recevoir la fiche d'inscription et le référentiel de formation, contactez les CEMEA PACA 47 rue Neuve Sainte Catherine 13007 Marseille. 04 91 54 25 36

Contacts

Pour tous renseignements contactez notre référent administratif des formations à l'animation professionnelles Mr GALERA Florian (fgalera@cemea-paca.org) ou Mme TEISSIER Emilie (eteissier@cemea-paca.org) coordinatrice pédagogique du DE JEPS

Tarifs et aides financières

Montant de la formation sans aides : 8820 €

La formation peut être pris en charge par :

- Un employeur via un contrat d'apprentissage ou via leur OPCO
- Nous vous invitons à consulter votre espace Compte Personnel de Formation sur <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour toute information concernant l'adaptation des moyens de la prestation pour des personnes en situation de handicap merci de prendre directement contact avec le référent handicap du site de formation :

eteissier@cemea-paca.org

Les équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés

Ce diplôme d'État enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (réf. RNCP4900) est classé au niveau 5. La personne titulaire de ce DE JEPS peut obtenir des allègements et ou dispenses dans certains diplômes du champ de l'animation, du social et médico-social. Il/Elle peut se présenter au concours de la fonction publique territoriale.

Suite du parcours possible dans la filière professionnelle : oui DESJEPS

Suite du parcours possible hors filière JEPS ou apparenté ; CAFERUIS / CAFDES ou DEIS

Conditions Générale de ventes

Elles sont disponibles en ligne à l'adresse suivante:
<https://cemea-formation.com/CGV/>



Dernière mise à jour le : /01/2023



DE JEPS

Animation Socio Educative ou Culturelle

- Développement de Projets Territoires et Réseaux (DPTR)
- Animation Sociale (AS)

11 Septembre 2023 au 7 Février 2025
à Marseille

+ Une mobilité européenne de 7 jours
dans le cadre de la formation

Formation possible en
Apprentissage !

Qualiopi
processus certifié



Erasmus+

📍 47 rue neuve st Catherine 13007 Marseille
☎ 04 91 54 25 36
✉ marseille@cemea-paca.org
📘 CEMEA PACA
📷 [cemea_paca](https://www.instagram.com/cemea_paca)



DE JEPS

Prérequis

Conformément à la réglementation, les exigences préalables requises prévues à l'article 10 du décret n° 2006-1419 du 20 novembre 2006 sont les suivantes :

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau 4 du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (ex N III) enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
- soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois ;
- soit justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum.

Le PSC1, est obligatoire pour démarrer la formation.

Objectifs

Il atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle de coordination et d'encadrement à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.

Il est créé une spécialité « Animation socio-éducative ou culturelle » du DE JEPS qui confère à son titulaire les compétences suivantes, attestées par le référentiel de certification :

- Concevoir un projet d'action dans le cadre des objectifs de l'organisation
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- Conduire des démarches pédagogiques
- Conduire des actions de formation

La spécialité « Animation socio-éducative ou culturelle » recouvre deux mentions :

- Développement de projets, territoires et réseaux
- Animation sociale

Les compétences à acquérir dans le cadre de la mention « DEVELOPPEMENT DE PROJETS, TERRITOIRES ET RESEAUX » sont les suivantes ;

- Piloter la mise en œuvre de projets d'animation dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire
- Soutenir le travail de l'équipe
- Organiser le travail partenarial
- Mettre en œuvre des démarches participatives d'éducation populaire
- Accompagner l'implication des bénévoles
- Organiser la mobilisation des moyens
- Conduire des interventions de formation au sein de son équipe

Les compétences à acquérir dans le cadre de la mention « ANIMATION SOCIALE » sont les suivantes ;

- Concevoir l'animation dans une démarche d'éducation populaire, au sein d'une structure de l'intervention sociale
- Travailler en équipe avec des professionnels de formation et de culture professionnelle différente
- Prendre en compte la personne, dans une action collective, et dans une démarche d'intervention sociale avec un accompagnement individualisé des publics en situation d'exclusion ou d'isolement social ou professionnel
- Coordonner des projets d'animation en prenant en compte les caractéristiques des publics en situation de handicap, de dépendance et d'exclusion
- Conduire des actions de formation auprès d'autres professionnels et de bénévoles

Les types d'emplois principalement visés sont :

Animateur-coordonnateur, animateur de réseau, coordonnateur d'activités, responsable d'animation, adjoint de direction, agent de développement de la vie associative, responsable de secteur...

Contenu de la formation

DEVELOPPEMENT DE PROJETS, TERRITOIRES ET RESEAUX

- Piloter la mise en œuvre de projets d'animation dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire
- Soutenir le travail de l'équipe (Organiser le travail partenarial, Mettre en œuvre des démarches participatives d'éducation populaire, Accompagner l'implication des bénévoles, Organiser la mobilisation des moyens, Conduire des interventions de formation au sein de son équipe)

ANIMATION SOCIALE

- Concevoir l'animation dans une démarche d'éducation populaire, au sein d'une structure de l'intervention sociale
- Travailler en équipe avec des professionnels de formation et de culture professionnelle différente
- Prendre en compte la personne, dans une action collective, et dans une démarche d'intervention sociale avec un accompagnement individualisé des publics en situation d'exclusion ou d'isolement social ou professionnel
- Coordonner et conduire des projets d'animation en prenant en compte les caractéristiques des publics en situation de handicap, de dépendance et d'exclusion

Les possibilités de valider un ou des blocs de compétences

Il est possible d'entrer en formation pour valider une ou plusieurs UC.

Un module de positionnement permet de définir, en début de formation, le parcours individualisé de chaque stagiaire. Cette formation est accessible par la voie de la VAE sous réserve de recevabilité par le jury régional VAE : <https://paca.drjcs.gouv.fr/spip.php?article367> Pour plus de renseignement, joindre notre secrétariat.

Méthodes utilisées

L'éducation nouvelle, dans la formation, se traduit par :

- La prise en compte de l'individualité par un parcours différencié et adapté autant que possible à chaque stagiaire selon ses capacités et son rythme d'acquisition.
- Le milieu de vie et les communications avec autrui jouent un rôle fondamental. L'ouverture sur l'environnement doit être source d'intérêt et de motivation. L'apprenant est au coeur de son propre apprentissage. La formation s'intéresse davantage à la manière dont chacun s'y prend pour apprendre. Elle s'appuie sur les activités et les interactions entre apprenants et permet que le groupe favorise les formes d'apprentissage coopératif.
- La formation s'appuie sur la prise en compte des représentations des apprenants sur les objets d'apprentissage.
- Pour permettre aux formateurs et aux stagiaires de réguler leurs pratiques, la dimension formative de l'évaluation est utilisée. Elle vise une plus grande autonomie des stagiaires.
- Enfin, c'est par l'éducation nouvelle et les méthodes d'éducation active que la formation répond le mieux à son objectif historique d'émancipation et de participation.

Modalités d'évaluation

Le DE JEPS est délivré par la Direction Régionale Académique de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport (DRAJES PACA ex DRDJS CS), après validation de chacune des 4 Unités Capitalisables de la formation. Le jury régional, après examen des résultats des épreuves certificatives, arrête une décision concernant les 4 unités capitalisables (UC). Suite au jury final, si validation des 4UC, le diplôme est délivré par la DRAJES. En cas d'échec d'une ou plusieurs Unités Capitalisables, le stagiaire devra se réinscrire sur une formation habilitée pour repasser ses épreuves en vue de l'obtention du diplôme. Il reçoit néanmoins de la part de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale les attestations des UC acquises.

Modalités et délais d'accès

- Transmettre un dossier d'inscription complet, avant la date limite d'inscription
- Avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générales de Vente des Ceméa <https://cemea-formation.com/docs/CGV.pdf>
- Réussir les tests de sélection constitués d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale.

Dates clés :

- Temps de formation : 756h de formation en centre et 2000h sur le terrain
- Réunion d'info. collective 17 mars et 16 mai 2023 à 14h à Marseille 7ème
- Inscription gratuite et obligatoire avant le 20 juin 2023
- Epreuves d'admission : le 21 juin 2023 à Marseille 13ème
- Positionnement : du 11 au 15 septembre 2023

76%
de réussite
à l'examen

+88% des stagiaires suivent
la totalité de la formation